

## CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE D'UN MONTANT MAXIMAL DE 800 000 \$ AU CENTRE D'EXCELLENCE SUR LES DRONES D'ALMA

2017-11790

---

### ÉTAT DE SITUATION

- La Stratégie québécoise de l'aérospatiale prévoit le soutien au développement de la filière industrielle des drones civils et prévoit un appui à un projet de centre de préqualification de systèmes de drones qui permettra à l'industrie de valider, en situation de fonctionnement, les équipements et les résultats de la recherche.

### ANALYSE ET COMMENTAIRES

- Le Centre d'excellence sur les drones d'Alma (CEDA) est le seul emplacement consacré aux drones civils et commerciaux dans l'est du Canada.
- L'axe 1 de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026 visant à renforcer et diversifier la structure de l'industrie stratégique québécoise de l'aérospatiale, identifie le CEDA pour collaborer au projet de développement d'un centre d'essai de préqualification de systèmes de drones, qui comprendra notamment des infrastructures représentatives de la réalité. Sa mission consistera à l'élaboration des réglementations du secteur et à l'introduction de nouvelles normes de qualité.
- La participation du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) au projet est de 800 000 \$ dont 400 000 \$ en 2016-2017 qui sont pourvus à même le Fonds de suppléance du Conseil du trésor et 400 000 \$ en 2017-2018.
- Un CT transfert a été autorisé à cet effet.
- Le CEDA a déjà transmis une copie électronique signée de la convention de subvention.

### CONSULTATION

- Le projet de convention a été rédigé selon un gabarit approuvé par les services juridiques. Le document a été passé en revue et approuvé par le CEDA.

### RECOMMANDATION

Il est recommandé de signer les deux copies ci-jointes de la convention de même que la lettre pour l'envoi de cette convention à M. Marc Moffat, directeur général, pour signature de la part du CEDA.